



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 novembre 2014 — N° 37

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter M. Raymond Monette, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale des proches aidants.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de soccer féminine senior Delta qui a remporté la médaille de bronze aux championnats nationaux des clubs.

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de remercier le Service d'entraide de Saint-Romuald.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner les bienfaits du programme « Unité sans violence » dans la lutte contre l'intimidation.

4 novembre 2014

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire du Festival du monde arabe de Montréal.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner la journée « Arborez vos couleurs 4-H » dans le cadre du mois national des clubs 4-H.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la prévention de la criminalité.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le centenaire de Mme Thérèse Ménard Fortier.

À 13 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 16.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 17 Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 17.

M. Poëti, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 16 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 16.

Dépôts de documents

M. Bolduc, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
(Dépôt n° 539-20141104)

4 novembre 2014

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2014;

(Dépôt n° 540-20141104)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2014;

(Dépôt n° 541-20141104)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2014;

(Dépôt n° 542-20141104)

Le rapport 2012-2013 sur la performance et les perspectives de développement de l'École nationale d'administration publique, en ajout au document déposé le 6 décembre 2013;

(Dépôt n° 543-20141104)

Le rapport 2012-2013 sur la performance et les perspectives de développement de l'Université de Sherbrooke, en ajout au document déposé le 6 décembre 2013.

(Dépôt n° 544-20141104)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

La Déclaration sur la fiabilité des données, en complément au rapport annuel de gestion de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine déposé le 7 octobre 2014.

(Dépôt n° 545-20141104)

4 novembre 2014

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 octobre 2014 par Mme Hivon (Joliette) concernant la bonification des prestations d'adoption du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP);

(Dépôt n° 546-20141104)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 octobre 2014 par M. LeBel (Rimouski) concernant la santé financière des régimes de retraite municipaux.

(Dépôt n° 547-20141104)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Kotto (Bourget) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 5 novembre 2014, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 548-20141104)

Dépôts de pétitions

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 422 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès au rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence au Québec.

(Dépôt n° 549-20141104)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

4 novembre 2014

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un tableau intitulé « Réduction des transferts financiers aux organismes municipaux en 2015 dans le cadre du redressement des finances de l'État ».
(Dépôt n° 550-20141104)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement, Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Samson (Iberville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les récipiendaires des Prix du Québec, soit la plus haute distinction gouvernementale en culture et en science;

QU'elle rappelle que les récipiendaires des Prix du Québec sont des femmes et des hommes qui ont contribué à l'enrichissement individuel et collectif de la société québécoise de même qu'au rayonnement du Québec à travers le monde.

4 novembre 2014

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la dénomination du pont Champlain; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell (Chauveau), conjointement avec M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Maltais (Taschereau), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Paradis (Lévis) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale joigne sa voix aux maires de Québec et de Lévis et demande au Canadien national de prendre ses responsabilités quant à la nécessité de repeindre et d'entretenir convenablement le pont de Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le projet de Mine Arnaud à Sept-Îles; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 5 novembre 2014, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Kotto (Bourget).

4 novembre 2014

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle primordial que jouent les centres locaux de développement (CLD) sur l'ensemble du territoire du Québec, et ce, depuis 1998;

QU'elle reconnaisse qu'il s'agit d'un modèle où les acteurs du milieu local, entrepreneurs et élus, travaillent de concert au développement de leur communauté;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les CLD constituent un réseau d'expertise et de contacts qui bénéficie aux entrepreneurs dans le démarrage d'une nouvelle entreprise ou dans le redressement d'une entreprise existante;

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des 205 000 emplois créés ou maintenus, des 28 000 entreprises créées ou consolidées, ainsi que des 7 milliards de dollars en investissements que les CLD ont entraînés depuis 1998 sur l'ensemble du territoire québécois;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de conserver le modèle des CLD qui assure un soutien uniforme, professionnel et indépendant aux entrepreneurs, et ce, sur l'ensemble du territoire du Québec.

4 novembre 2014

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Gaudreault (Jonquière) à M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, portant sur le sujet suivant : « La relance de l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Richard (Duplessis) à M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, portant sur le sujet suivant : « La Mine Arnaud à Sept-Îles ».

À 18 h 23, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

4 novembre 2014

Les travaux reprennent à 19 h 31.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, proposant que le principe du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, propose l'ajournement des travaux au mercredi 5 novembre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 19 h 48, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 novembre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON